



## **Approbation par l'OCPM de la position de l'AAPM sur les limites de rayonnement en imagerie médicale**

Le 8 novembre 2021

En août 2021, l'American Association of Physicists in Medicine (AAPM) a adopté un [énoncé de position](#) sur la prise en compte des doses cumulatives de rayonnement dans la prise de décisions d'ordre médical. Fruit d'une collaboration avec l'American College of Radiology (ACR) et la Health Physics Society (HPS), la position de l'AAPM a été élaborée en réponse à un appel à l'action lancé par l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et d'autres organisations européennes, recommandant le suivi des doses administrées aux patients.

L'Organisation canadienne des physiciens médicaux (OCPM) a approuvé officiellement l'énoncé de position de l'AAPM sur les limites de rayonnement en imagerie médicale le 8 octobre 2021 et a communiqué son appui à l'AAPM.

Contre l'imposition de limites de doses cumulatives de rayonnement en imagerie médicale, l'AAPM, l'ACR et leurs homologues européens ont pour position que lorsqu'un examen d'imagerie médicale offre un avantage clinique, le seul risque dont on devrait tenir compte est celui de l'examen lui-même plutôt que l'exposition antérieure du patient au rayonnement. L'OCPM convient que l'utilisation potentielle du suivi des doses pour limiter l'imagerie médicale par rayonnement ionisant lorsqu'une dose atteint un seuil arbitraire peut avoir un impact négatif sur les décisions d'ordre médical et les soins aux patients.

Cette position est appuyée et approuvée par d'autres groupes, notamment l'Association canadienne des radiologistes (CAR), l'American Society for Radiation Oncology (ASTRO), l'Association for Medical Imaging Management (AHRA), la Radiological Society of North America (RSNA), la Society of Cardiovascular Computed Tomography (SCCT) et la Society of Nuclear Medicine and Molecular Imaging (SNMMI).

Pour plus de renseignements, communiquez avec Nancy Barrett, directrice administrative de l'OCPM à [nancy.barrett@comp-ocpm.ca](mailto:nancy.barrett@comp-ocpm.ca).

